

Le cancer du col de l'utérus

Le nombre de nouveaux cas de cancers invasifs du col de l'utérus en France métropolitaine est estimé à environ 3 400 pour l'année 2000. Ce cancer concerne des femmes jeunes, puisqu'il peut être diagnostiqué dès l'âge de 20 ans, avec un pic d'incidence à 40 ans. L'incidence comme la mortalité sont en diminution très marquée : entre 1990 et 2000, les taux comparatifs respectifs ont diminué de 21 % et de 58 % [1].

Le taux de survie relative à 5 ans (70 %) est en France parmi les plus élevés d'Europe [4,5], mais on dénombre encore chaque année environ 1 000 décès par cancer du col [1].

La prévention de certains cancers du col est désormais possible par la vaccination anti Human Papilloma Virus (HPV), qui protège notamment contre les papillomavirus 16 et 18, responsables de 70 % des cancers du col.

Mais en raison de cette protection partielle, cette vaccination ne se substitue pas au dépistage par frottis cervico-utérin [14]. La couverture de ce dernier reste encore très insuffisante en France, et son amélioration devrait permettre une diminution de l'incidence et de la mortalité du cancer du col [15].

Les recommandations concernant le frottis cervico-utérin et la vaccination

La réalisation d'un frottis cervico-utérin est recommandée tous les trois ans, chez les femmes âgées de 25 à 65 ans, après deux frottis normaux à un an d'intervalle [16,17].

La vaccination anti HPV est recommandée chez les jeunes filles de 14 ans, ainsi que chez les jeunes filles et jeunes femmes de 15 à 23 ans qui n'auraient pas eu de rapports sexuels ou au plus tard, dans l'année suivant le début de la vie sexuelle, proposition qui peut être faite à l'occasion d'une primo-prescription de contraception, d'un recours à une pilule d'urgence, ou d'une consultation pour tout autre motif [18].

► Dépistage

La moitié des femmes de 50-65 ans du département n'ont pas eu de frottis remboursé sur 3 ans

Les données des trois principaux régimes d'Assurance maladie montrent que 37 % des femmes de 25-65 ans n'ont bénéficié d'aucun remboursement de frottis entre 2004 et 2006. Cette proportion atteint même 47 % après 50 ans. Même si certaines d'entre elles ont bénéficié d'un dépistage ne donnant pas lieu à remboursement (frottis réalisé dans un établissement public de soins, un centre d'examen de santé ou de planning familial...), la proportion de femmes de cet âge non régulièrement dépistées, apparaît encore très importante [9].

► Situation épidémiologique

40 nouveaux cas de cancers infiltrants du col de l'utérus en 2004

165 nouveaux cas de cancers du col de l'utérus (124 cancers in situ et 41 cancers infiltrants) ont été dénombrés en 2004 par le Registre des cancers parmi les habitantes de Loire-Atlantique. 41 % des nouveaux cas de cancers infiltrants concernent des femmes de moins de 50 ans et 29 % des femmes de 50-64 ans. Le taux d'incidence des cancers infiltrants n'a pas diminué depuis le démarrage du registre en 1998 [9].

Le nombre de décès par cancer du col n'est pas connu en raison de l'imprécision de la localisation mentionnée sur les certificats médicaux de décès par cancer de l'utérus, mais il peut être estimé à 19 en 2005. Pour la même raison, on ne peut suivre l'évolution de la mortalité du cancer du col, mais seulement constater que le taux comparatif global de mortalité par cancer de l'utérus (col et corps) est en baisse depuis le milieu des années 90, en Loire-Atlantique comme en France [3].

Le dépistage des autres cancers

Des cancers autres que ceux du sein, du col de l'utérus et du côlon-rectum peuvent faire l'objet d'un diagnostic précoce ou d'un dépistage. Pour le mélanome, dont la détection précoce est fondée sur l'examen clinique des naevi, des stratégies d'amélioration du dépistage sont à l'étude. Pour d'autres cancers (prostate, cavité buccale et poumon), des questions sont posées sur la pertinence de l'organisation d'un dépistage ou d'un diagnostic précoce, et l'Institut national du cancer estime actuellement que *des améliorations des conditions de détection individuelles sont possibles, mais que les conditions et prérequis pour un dépistage organisé ne sont pas aujourd'hui réunis* [1].

Pour le cancer de la prostate en particulier, le débat est particulièrement complexe. L'intérêt du dépistage organisé par

dosage du PSA sérique en termes de gains de survie et de réduction de la mortalité n'est pas encore démontré à ce jour. Le dépistage individuel associant toucher rectal et dosage du PSA sérique s'est beaucoup développé en France au cours des années récentes. L'Association française d'urologie le préconise, mais la Haute autorité de santé a une position plus nuancée, estimant que ce dépistage « *pourrait dans certains cas, apporter un bénéfice individuel au patient* ». Le principal problème de ce dépistage est la détection et le traitement, avec d'éventuels effets délétères, de cancers qui seraient restés asymptomatiques. Le rapport bénéfice-risques de ce dépistage n'est donc pas bien établi pour le moment, et il doit être apprécié par le médecin traitant avec et pour chaque patient [1, 19].

Repères bibliographiques et sources

- [1] La situation du cancer en France en 2007. INCa, 2007, 153 p.
[2] Evolution de l'incidence et de la mortalité par cancer en France de 1978 à 2000. L. Remontet, A. Buemi, M. Velten et al. InVS, Réseau Francim, Inserm, Hôpitaux de Lyon. 2003, 217 p.
[3] Base nationale des causes médicales de décès 1980-2005. Inserm CépiDc
[4] Survie des patients atteints de cancer en France : étude à partir des données des registres du réseau Francim. N. Bossard, M. Velten, L. Remontet et al. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, InVS, n° 9-10, mars 2007, pp. 66-69
[5] Eurocare-3 : survival of cancer patients diagnosed 1990-94. Results and commentary. M. Sant, T. Aareleid, F. Berrino et al. Annals of Oncology, vol. 14, suppl. 5, 2003, pp. 61-118
[6] Dépistage organisé du cancer du sein : un pilier du plan cancer. INCa. Dépistage, n° 1, 2005, 4 p.
[7] Dépistage du cancer du sein : que peut-on dire aujourd'hui des bénéfices attendus ? InVS, INCa, 2006, 9 p.
[8] Dépistage du cancer du sein. Rapport d'évaluation du suivi épidémiologique. Données 2004. InVS, 211 p.
[9] Dépistage des cancers en Pays de la Loire. Tableau de bord des indicateurs de fréquence et de couverture du dépistage pour les cancers du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus. Mise à jour juillet 2007. ORS des Pays de la Loire, 2007, 84 p.

- [10] Taux de participation au programme de dépistage organisé du cancer du sein 2005-2006 [Communiqué de presse]. InVS, 24 mai 2007
[11] Colorectal (cancer) [page web]. INCa, 2007
[12] Endoscopie digestive basse : indications en dehors du dépistage en population. Recommandations. Anaes, 2004, 21 p.
[13] Estimations de population au 1er janvier 2005. Insee
[14] Col de l'utérus (cancer) : dépistage et vaccin HPV (en France) [page web]. INCa, 2007
[15] Données épidémiologiques sur le cancer de l'utérus. Etat des connaissances. N. Duport, InVS, 2007, 14 p.
[16] Conférence de consensus sur le dépistage du cancer du col utérin, Lille 5-6-7-8 septembre 1990. Recommandations. Fédération des gynécologues et obstétriciens de langue française. Journal de Gynécologie, Obstétrique et Biologie de la Reproduction, vol. 19, n° 1, 1990, pp. 1-16
[17] Conduite à tenir devant une patiente ayant un frottis cervico-utérin anormal. Actualisation 2002. Recommandations. Anaes, 2002, 21 p.
[18] Avis relatif à la vaccination contre les papillomavirus 6, 11, 16 et 18. Comité technique des vaccinations, Conseil supérieur d'hygiène publique de France, 2007, 7 p.
[19] Dépistage (Cancer) : questions sur le dépistage [page web]. INCa, 2007

Plan
Cancer

Plan Cancer en région Pays de la Loire



Le dépistage des cancers en Loire-Atlantique

Le dépistage constitue un levier essentiel dans la lutte contre le cancer, à côté de la prévention primaire, des soins et de la recherche. Il connaît actuellement un développement important, grâce à la mobilisation des professionnels de santé, de la population et des acteurs institutionnels, notamment dans le cadre du Plan Cancer.

Ce document vise à partager avec les professionnels de santé de Loire-Atlantique les données concernant l'épidémiologie et celles concernant la couverture du dépistage des cancers du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus dans le département. Ces trois localisations sont en effet les seules pour lesquelles existe un consensus international sur l'intérêt d'un dépistage organisé [1].

En France, le dépistage organisé du cancer du sein est généralisé à tous les départements depuis 2004. Celui du cancer colorectal le sera dans le courant de l'année 2008. Dans chaque département, une structure de gestion assure l'organisation et l'évaluation de ces deux dépistages. En Loire-Atlantique, il s'agit de l'association Cap santé plus-44.

Le développement d'un dépistage organisé pour le cancer du col de l'utérus n'est pas envisagé pour l'instant, car cette pathologie est moins fréquente, en recul régulier et son dépistage individuel est bien implanté.

Pour ces trois cancers, la mortalité est en baisse. Le développement et l'amélioration du dépistage doivent permettre d'amplifier cette tendance.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Décembre 2007

Réalisation : Marie-Christine Bournot, Françoise Lelièvre, Dr Anne Tallec, ORS Pays de la Loire en partenariat avec l'association Cap santé plus-44, le Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée, la DRASS, et l'URCAM.

Contributions : Dr Corinne Allieux, Cap santé plus-44 - Dr Damien Barrois, Cap santé 49 - Dr Paul Bolo, DRASS Pays de la Loire - Dr Odile Boussion, GEMS - Dr Pia de Reilhac, Nantes - Pr Philippe Descamps, CHU Angers - Dr Isabelle Doutraux, CRLCC Nantes Atlantique - Pr Jean-Paul Galmiche, CHU Nantes - Dr Pascale Lalanne, Camélia - Dr Brigitte Lavigne, Audace - Dr Nicole Moutarde, GEMS - Dr Marie-Laure Sauvage, CAP santé plus-44 - Dr Catherine Savigny, Audace - Dr Brigitte Simon, DRASS Pays de la Loire.

Le cancer du sein est actuellement en France le plus fréquent des cancers de la femme. C'est un cancer dont l'incidence augmente : entre 1990 et 2000, le nombre annuel de nouveaux cas de cancers infiltrants est passé en France de 29 600 à 41 800. Si l'on tient compte de l'augmentation et du vieillissement de la population, le taux d'incidence standardisé a augmenté de 24 % sur ces dix années (2,2 % par an). Cette augmentation s'observe dans l'ensemble des pays à mode de vie occidental, du fait de l'élévation du risque pour les générations récentes mais aussi d'un diagnostic plus précoce, favorisé par le dépistage [2].

Le nombre de décès par cancer du sein s'élève à 11 300 en 2005 [3]. Alors que l'incidence augmente, le taux de mortalité suit une tendance à la baisse depuis 1990, grâce à l'amélioration des traitements et à la plus grande précocité du diagnostic, permettant de prendre en charge des tumeurs de meilleur pronostic. Le taux de survie relative à 5 ans est actuellement en France (84 %) l'un des plus élevés d'Europe, après la Finlande et la Suède [4,5]. Le programme national de dépistage organisé du cancer du sein, ne permet pas de réduire l'incidence, car il favorise la découverte de nouveaux cancers, mais il doit permettre une diminution de la mortalité, sous réserve d'une organisation rigoureuse et d'une participation importante [6]. Des polémiques concernant le bénéfice (baisse de la mortalité) et les risques du dépistage organisé (diagnostic et donc traitement de cancers au potentiel évolutif limité) ont ressurgi en 2006. Mais les experts nationaux ont confirmé à cette occasion que la balance bénéfice-risques reste en faveur du dépistage organisé [7].

► Dépistage organisé

Les modalités du dépistage organisé du cancer du sein

Le programme de dépistage organisé du cancer repose sur un examen clinique des seins et une mammographie comprenant deux incidences par sein (face et oblique externe). Le dépistage est proposé tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans, qui reçoivent par courrier leur invitation individuelle. Cet examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, et effectué chez un radiologue agréé choisi par la femme (liste disponible sur le site www.cap-sante-plus-44.org, et jointe au courrier d'invitation). L'obtention de cet agrément répond à d'importantes exigences de qualité : seuil minimum de 500 mammographies annuelles par radiologue, formation spécifique des radiologues et du personnel, contrôle semestriel du matériel. En cas de mammographie avec image anormale, un bilan de diagnostic peut être réalisé immédiatement. Les mammographies avec image normale ou bénigne bénéficient d'une double lecture. Cette organisation constitue une réelle plus-value puisque 7 % des cancers dépistés le sont grâce à la seconde lecture [8].

Environ 50 000 femmes du département participent chaque année au dépistage organisé du cancer du sein

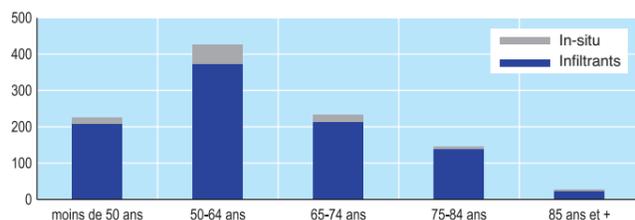
Le dépistage organisé du cancer du sein fonctionne depuis 1996 en Loire-Atlantique, et est géré par l'association Cap santé plus-44 (voir encadré page suivante). Le taux de participation a fortement augmenté au cours des années récentes. Il atteint 63 % en 2006 [9], et se situe parmi les plus élevés de France [10]. Le programme permet de découvrir un nombre important de cancers : 389 cas en 2005, dont 69 cancers in situ et 89 cancers infiltrants de taille inférieure ou égale à 1 cm, donc de bon pronostic. Les études épidémiologiques montrent en effet que les chances de survie à 5 ans sont d'au moins 90 % pour les tumeurs dont la taille est inférieure à 1 cm sans envahissement ganglionnaire [6]. Mais la participation des femmes doit encore progresser pour que l'impact du dépistage sur la mortalité s'accroisse. Les médecins traitants et les gynécologues jouent un rôle important en incitant leurs patientes à participer.

► Situation épidémiologique

1 050 nouveaux cas de cancers du sein en 2004

Le Registre des cancers de Loire-Atlantique apporte des données précises sur la fréquence du cancer du sein dans la population du département. 1 054 nouveaux cas féminins de cancer du sein (dont 96 in situ) ont été dénombrés en 2004. Cela représente en moyenne un nouveau cas par an et par médecin généraliste. 659 cas (63 %) concernent des femmes de 50-74 ans, population cible du dépistage (fig. 1) [9].

Figure 1 - Nombre de nouveaux cas de cancers du sein infiltrants et in situ selon l'âge en Loire-Atlantique en 2004



Source : Registre des cancers de Loire-Atlantique

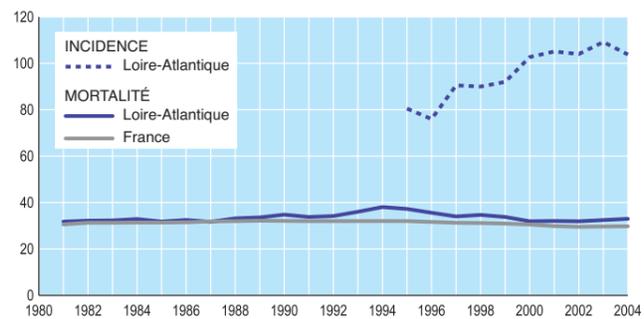
Un nombre multiplié par 1,5 entre 1995 et 2004

Comme en France, la fréquence du cancer du sein est en augmentation dans le département. Entre 1995 et 2004, le nombre de nouveaux cas de cancers infiltrants dénombré par le registre est passé de 636 à 958, soit une progression annuelle de 4,6 % (fig. 2). Cette évolution est pour un tiers liée à l'augmentation du nombre d'habitants et à leur vieillissement. Mais elle est également due au fait de l'élévation du risque pour les générations récentes et du diagnostic plus précoce favorisé par le dépistage.

Une mortalité en baisse depuis 1995

221 habitantes de Loire-Atlantique sont décédées d'un cancer du sein en 2005. Depuis le milieu des années 90, le taux comparatif de mortalité par cancer du sein a diminué (-1,4 % par an entre 1994 et 2004), et ce de façon plus marquée que le taux national (-0,7 %). Sur cette période, la mortalité départementale est restée supérieure à la moyenne nationale, mais les écarts se sont amenuisés (fig. 2) [3].

Figure 2 - Evolution du taux de mortalité et du taux d'incidence du cancer du sein (infiltrant) chez la femme depuis 1981



Sources : INSERM CépidDc, Registre des cancers de Loire-Atlantique, INSEE
Taux comparatif de mortalité : données lissées sur 3 ans (provisoire pour 2003 et 2004)
Unité : pour 100 000

Le côlon-rectum est une des localisations cancéreuses les plus fréquentes (36 000 nouveaux cas par an) après la prostate et le poumon chez l'homme, et après le sein chez la femme. Ce cancer est rare avant 50 ans, mais au-delà son incidence augmente régulièrement avec l'âge [2].

Alors que la fréquence de ce cancer est en augmentation, sa mortalité diminue. Le taux de survie relative à cinq ans en France, bien que le plus élevé d'Europe, n'est que de 55 % [4,5], et en 2005, le nombre de décès par cancer colorectal s'élève à 16 600 en France [3]. Le programme national de dépistage, qui doit être généralisé à l'ensemble des départements en 2008, doit permettre de découvrir des cancers à un stade très précoce de leur développement ou de déceler très tôt des polypes adénomateux avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. On estime que 60 à 80 % des cancers colorectaux résultent en effet de la transformation de ces tumeurs bénignes [11]. Par la détection et l'ablation de lésions susceptibles de devenir cancéreuses, ce programme devrait ainsi permettre de diminuer à la fois l'incidence de ce cancer et la mortalité. Les études épidémiologiques estiment que cette dernière peut baisser de 15 à 20 %, à condition que plus de 50 % des personnes concernées participent régulièrement et qu'une coloscopie soit faite en cas de dépistage positif [1].

► Dépistage organisé

Les modalités du dépistage organisé du cancer du côlon-rectum

Le test de dépistage est basé sur la recherche de sang occulte dans les selles (test au gaiac). Un courrier proposant la réalisation de ce test est envoyé tous les deux ans aux personnes âgées de 50 à 74 ans. Celles-ci sont invitées à consulter leur médecin traitant, qui occupe une place centrale dans le fonctionnement de ce dispositif. En effet, il informe et incite les patients à participer, s'assure qu'ils ne relèvent pas d'un autre mode de dépistage, leur remet le test en expliquant les modalités d'utilisation et d'envoi au laboratoire. Les personnes n'ayant pas réalisé le test après une invitation et une relance, le reçoivent par voie postale avec un mode d'emploi [1].

Les personnes à risque élevé ou très élevé de cancer colorectal relèvent d'une prise en charge différente, en particulier par coloscopies régulières.

Le niveau de risque élevé est défini comme le risque des patients

- ayant des antécédents personnels d'adénome ou de cancer colorectal,
- ayant un parent au 1^{er} degré de moins de 60 ans ou plusieurs parents au 1^{er} degré, atteints d'un cancer colorectal ou d'un adénome avancé,
- atteints de maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), rectocolite ulcéro-hémorragique et maladie de Crohn (en cas de pancolite d'évolution prolongée),
- atteints d'acromégalie.

Le niveau de risque très élevé est caractérisé par le risque des sujets appartenant à une famille atteinte de cancers à transmission héréditaire : la polyposse adénomateuse familiale (PAF), les cancers héréditaires sans polyposse [Héréditary Non Polyposis Colorectal Cancer (HNPCC), nouvelle dénomination du syndrome de Lynch] et autres polyposes avec risque de cancer colorectal (juvénile et Peutz-Jeghers) [12].

La Loire-Atlantique compte 303 000 habitants de 50 à 74 ans [13], concernés par le dépistage du cancer colorectal. Ce programme va débuter en janvier 2008. Les invitations à la population seront envoyées de façon échelonnée, à raison de 30 000 par mois. Le planning des invitations est disponible sur le site www.cap-sante-plus-44.org.

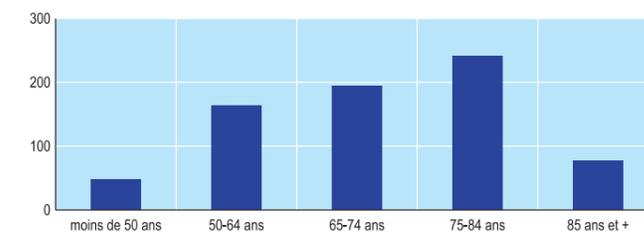
Les résultats du dépistage organisé des départements fonctionnant depuis 2002 mettent en évidence environ 3 % de tests positifs. 86 % de personnes ont eu une coloscopie parmi les personnes ayant eu un test positif. Un adénome a été découvert dans 31 % des coloscopies, et un cancer dans 9 %. Au total, sur 1 000 personnes dépistées, environ 7 adénomes et 2 cancers ont été découverts [1].

► Situation épidémiologique

Plus de 700 nouveaux cas de cancers colorectaux en 2004

En 2004, 723 nouveaux cas de cancers du côlon-rectum ont été dénombrés par le Registre des cancers de Loire-Atlantique, parmi les habitants du département (fig. 3) [9]. Cela représente en moyenne 2 cas par médecin généraliste tous les trois ans.

Figure 3 - Nombre de nouveaux cas de cancers colorectaux selon l'âge en Loire-Atlantique en 2004

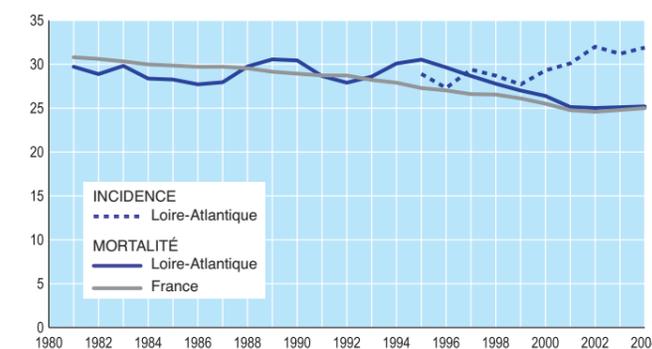


Source : Registre des cancers de Loire-Atlantique

Un nombre de cas en augmentation mais une mortalité en baisse, proche de la moyenne nationale

Comme en France, le nombre de nouveaux cas de cancers colorectaux est en augmentation dans le département (525 en 1995, 723 en 2004), principalement en raison de l'accroissement et du vieillissement de la population (fig. 4). 299 habitants de Loire-Atlantique sont décédés en 2005 d'un cancer colorectal. La mortalité départementale par cancer du côlon-rectum est en baisse depuis le milieu des années 90 et depuis 1998, elle n'est plus statistiquement différente de la moyenne nationale (fig. 4) [3].

Figure 4 - Evolution du taux de mortalité et du taux d'incidence du cancer colorectal depuis 1981



Sources : INSERM CépidDc, Registre des cancers de Loire-Atlantique, INSEE
Taux comparatif de mortalité : données lissées sur 3 ans (provisoire pour 2003 et 2004)
Unité : pour 100 000

Cap santé plus-44

En Loire-Atlantique, le programme de dépistage organisé des cancers du sein et du côlon-rectum est géré par Cap santé plus-44, association de type Loi 1901, présidée par M. Guy Couillaud. Cette structure est financée par l'Assurance maladie, l'Etat, le comité départemental de la Ligue contre le cancer, la Mutualité française de Loire-Atlantique et certaines communes. Les médecins coordonnateurs sont les Drs Corinne Allieux et Marie-Laure Sauvage.

Cap santé plus-44

BP 96531 - 44265 Nantes Cedex 2 - Tél. 02 51 79 80 20 - Fax 02 40 35 20 62
Email : info@cap-sante-plus-44.org - Site internet : www.cap-sante-plus-44.org